

Un misanthrope, moi?

Michel-Francis Lagacé

Numéro 64, été 1995

L'imaginaire de la science

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/13867ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Triptyque

ISSN

0225-1582 (imprimé)

1920-9363 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lagacé, M.-F. (1995). Un misanthrope, moi? *Moebius*, (64), 55–62.

Un misanthrope, moi ?

Michel-Francis Lagacé

Avant même de formuler la question qui me préoccupe, la voix glaciale et métallique du Grand Questeur me commande de m'asseoir par terre. L'inconfort assurera une attention soutenue, apprends-je, médusé.

Pour me faire sentir tout petit, je m'attendais à une chaise droite devant un immense bureau. Je me retrouve, seul apparemment, dans un hangar d'aluminium, aveuglé par deux puissants projecteurs.

Désolé, dans l'incapacité où je suis de scruter le visage de l'Autorité m'ayant fait l'honneur de pareille convocation, je m'enquiers : pourrai-je entrevoir, ne serait-ce qu'un instant, ce Grand Conditionneur à qui je devrai les plaisirs d'un interrogatoire ?

Aucune réponse. Visiblement, on n'est pas là pour me faire plaisir. Autant en finir au plus vite. Je propose : « Pas besoin d'examen, vous n'avez qu'à m'exiler tout de suite en Canada. » Le grésillement succédant à ma phrase me laisse deviner mon énième manquement à la Courtoisie citoyenne.

Malgré ma mauvaise habitude d'utiliser un langage insultant envers l'Autorité, l'on procédera dans l'ordre. Pas de signature pour l'exil en Canada ni de prolongation de citoyenneté avant mon examen complet, détaillé et formel.

Je devrai subir toutes les formalités ridicules. Comment ne pas soupirer en entendant le Grand Questeur énumérer les reproches de la Communauté à mon égard : je néglige la compagnie des citoyens, je manque à la loi de la

Courtoisie citoyenne et, un comble, je me suis fait déclarer mort par deux fois devant la Cour des Vivants et des Morts.

— La Cour des Vivants et des Morts est une absurdité ! interrompé-je mon vénérable inquisiteur.

— N'employez aucune expression diffamatoire envers la Cité et les personnes qu'elle a chargées d'autorité.

Les indicateurs affirment que je bafoue la loi de la Courtoisie citoyenne. Je refuserais même de manifester de la condescendance envers les personnes des bas échelons. En outre, selon les mesures décadiennes, j'aurais abusé des largesses de la loi du Port de tête. C'est sûr, j'ai manqué à la définition de l'individu mâle. J'ai, apprends-je avec une stupéfaction feinte, nargué des concitoyens.

Les cheveux qui dépassent de quelques millimètres le lobe de l'oreille, c'est pour des fadaises semblables que, comme le prescrit la Loi, exactement cent cinquante-trois citoyens ont honoré de leur signature une formule de demande de bannissement, ce qui oblige l'examen du Grand Questionneur. Moi, je veux bien être banni. Pourquoi faut-il que le Grand Torchon ressasse tout ça ? Il paraît que c'est pour assurer une analyse respectueuse de mes besoins. Si je suis un cas pathologique, j'aurai droit à un traitement.

Je signale au Grand Macho qu'il a oublié le cas où les faits allégués seraient faux. La série de ses réponses ressemble plus à une parade militaire qu'à une argumentation sensée. Le litanie va de « Cette situation est exclue ! » parce que, semble-t-il, la Vertu est enchâssée dans la Constitution à « Vous ne pouvez devancer les procédures prévues à l'article 125 », sans souci du fait que je n'ai pas la moindre idée du contenu de ce remarquable article.

Cette fameuse Vertu enchâssée dans le document constitutionnel, voilà qui me chiffonne, je n'ai pas vu grand monde la pratiquer. Je m'en ouvre au Grand Enquêteur. Ça n'a pas l'heur de lui plaire. J'en rajouterais, je ridiculiserais la Constitution. Que je le sache : tout le monde pratique tout le temps la vertu autant que la Courtoisie citoyenne, en mon absence en tout cas ; un peu d'amabilité et de discipline me suffiraient pour constater que je suis le seul à ne pas être satisfait de toutes les mesures de sécurité et de bonheur que les Hauteurs ont prévu rien que pour mon bien-être à moi, ingrat, scélérat, indigne, sans présumer des autres qualités à m'attribuer lorsque j'aurai été jugé. Alors, je dois me taire. Il ne faut pas aggraver mon cas.

Petite difficulté logique, je ne vois vraiment pas ce que j'encours puisqu'il ne se trouve pas cent cinquante-trois personnes pour m'entendre. Autre atteinte incroyable à la Constitution ! L'article 133 stipule que le Grand Querelleur juge seul la gravité des comportements portés à son attention. La loi de la Courtoisie citoyenne prévoit, au chapitre des sanctions, que mon sérénissime et irascible hôte peut déterminer la latitude et la durée de l'exil en Canada. Par manque de coopération, je risque de voir ajouter le froid à la misère morale de mon éventuel séjour en un monde où chacun est en butte à l'ironie et aux sarcasmes perpétuels.

Tiens, un bref silence : la pause de réflexion imposée par le Grand Préfet de discipline. Ce moment passé, il m'ordonne de m'affubler du casque picturo-cérébral.

J'étire mon bras droit, je frappe un objet, lequel roule sur le sol en tintinnabulant comme une boîte de petits pois, vide il va sans dire. Ce doit être le charmant casque. Avec ces spots dans les yeux, je n'y vois pas grand-chose. À la demande du Grand Machin, je rampe pour chercher à tâtons l'appareil en question. L'ayant trouvé, je le pose sur ma tête, étonné par sa légèreté. Je me rassois plus ou moins confortablement et vois tout à coup une scène qui se déroule à la Cour des Vivants et des Morts. Je distingue clairement la juge accompagnée d'un officier. Celle-là appelle les noms des citoyens pendant que celui-ci indique leur dernière apparition dans la rue. J'entends mon nom. L'officier répond que l'on ne m'a pas vu depuis cinq jours et deux heures. Et la juge de déclarer : « Conformément à la loi des Présences et des Absences, la Cour des Vivants et des Morts déclare le citoyen Lacasse mort pour n'avoir pas été vu depuis cinq jours révolus. Ses biens sont cédés à l'État et son exposition est suspendue jusqu'à ce que son corps soit retrouvé dans un délai de sept jours. Passé ce délai, l'exposition sera annulée. »

C'est à ce moment, je me rappelle, que je suis arrivé en sueur. Je vois tout cela défiler sous mes yeux. J'ai essayé d'expliquer à la juge que j'avais seulement oublié de vérifier sur mon chronoportatif depuis combien de temps j'étais sorti avec témoin. La juge m'a reconnu tout de suite ; c'était la deuxième fois dans le même mois qu'on me déclarait mort. Elle ne pouvait pas comprendre que je me sois fait invisible cinq jours d'affilée étant donné l'exigence de la Courtoisie citoyenne. Elle me rappelait qu'il était virtuellement impossible de ne pas être mort après cinq jours.

En effet, l'on ne peut rester chez soi plus de trois jours sans recevoir la visite d'un vendeur d'assurances ou d'un témoin de Djéhemci. Malgré mes récriminations, elle ne pouvait rien pour moi ; l'avis de décès était déjà dans la machine aux annonces.

Les images du casque s'arrêtent sur la vision des deux gardes qui m'emmènent à mon exposition dans la salle Walt Disney du Musée de la civilisation, où je dus rester trois jours, le temps que l'on démêle l'imbroglio administratif. Cinq heures de plus, et je partais pour mon incinération ! Bien sûr, j'ai payé l'amende onéreuse pour contravention à la loi de la Courtoisie citoyenne. J'ai aussi promis solennellement de ne plus répéter cette erreur, mais voilà le Grand Accosteur qui interrompt le fil de mes pensées. Paraît-il que je me serais obstiné contre la juge.

— C'est parce que je n'étais pas mort !

— Mais si, vous l'étiez jusqu'à régularisation de la situation ! Vous ne comprenez rien aux Définitions.

Je me revois ensuite recevant la visite de la désagréable, mais néanmoins pleine de bonne volonté, cousine Laviolette 3 qui, fidèlement, s'invite une fois par mois. Elle choisit toujours un moment où je travaille avec acharnement à mon ordinateur. Repassent les thèmes insignifiants de sa conversation qui, inévitablement, finira par porter sur mon port de tête. Depuis les années que je l'endure, j'ai développé moult sarcasmes à son endroit. Bien que la loi de la Courtoisie citoyenne ait dévolu spécialement aux cousines pleines de bonne volonté le rôle de dispenser de bons conseils, je ne manque pas de lui faire savoir le dédain que les siens m'inspirent. Elle s'inquiète des mesures décadaiennes et m'accuse d'usurper le port de tête d'un individu femelle.

Conscient de son handicap intellectuel, je lui signale que mon sexe est plus visible entre mes jambes qu'en dessous de mes oreilles. Mais elle me cherche : elle me dit que, tant qu'à y être, je pourrais tout aussi bien la traiter de mongolienne. Enchanté par son réalisme, je lui demande quand elle s'en est rendu compte. Dans sa réplique bafouillante, il est question de son statut de citoyenne calibrée et du bannissement après lequel je cours. Mille fois après lui qu'après elle, m'empressé-je de compléter.

Je ne comprends pas très bien pourquoi mais ses couleurs se sont alors mises à voisiner le cramaisi. Afin d'éviter

les méchantes conséquences d'une tempête, je lui rappelle la Courtoisie citoyenne interdisant les querelles quand on est en visite. Laviolette 3 reprend ses sens et me promet un mauvais quart d'heure à mon prochain passage chez elle, pas demain la veille quant à moi.

Le Grand Truc ne semble pas du tout apprécier cette scène. Il m'enjoint d'avouer mon infraction à la loi du Port de tête. Pourtant, insisté-je, j'ai régularisé ma situation le soir même. Le lendemain, jour de la mesure, mon port de tête était conforme à la Loi. Le Grand Prêtre trouve que c'est jouer avec le feu. Il a bien droit à son opinion, lui dis-je.

Ce n'est pas le dernier blâme quant aux lois. Le Grand Chose considère comme suspect le fait qu'à trente ans j'en sois encore à payer la taxe sur le célibat. Et de me présenter visuellement la dernière visite de ma mère, dont le mariage est l'une des obsessions. C'est vrai, je n'épargne pas ma mère. Je l'aime pourtant, surtout si elle espace ses visites. Elle s'inquiète ; elle me croit malheureux seul. Moi, je me trouve parfaitement satisfait de vivre avec la personne qui me plaît le plus au monde. C'est sûr, mon comportement n'est pas toujours conforme aux préceptes du Grand Livre bleu. C'est d'ailleurs au sujet de ce livre que la conversation avec ma mère, je me rappelle, continuait.

— Grand Questeur, je le reconnais, j'ai été incorrect. Je m'en excuse ; je veux même payer l'amende onéreuse s'il y a lieu.

— Vous ne voulez pas voir la suite ?

— Pourquoi se donner ce mal puisque j'avoue ?

Inflexible, le Grand Zigoto m'impose la suite où nous verrons ensemble ma mère partir à la recherche des citations du Livre bleu. Elle en découvrira l'utilité ultime : sous l'un des pieds de mon lit, il le remet de niveau. Le Grand Tartempion n'est vraiment pas heureux. Mais, comment éviter de lui dire que l'on a gaspillé beaucoup de papier pour imprimer cet indigeste ramassis de banalités ?

Le Grand Côlon me le confirme : mes outrages ne font que me conduire vers le bannissement. Je me garde bien de le remercier. J'espère seulement la sentence.

C'est quand même mystérieux, ce Canada mythique. Seules les Autorités en parlent, nous le décrivant comme l'antithèse de la Courtoisie citoyenne. Les exilés tempo-

raires n'y font jamais allusion, à croire qu'ils ont tout oublié. Il faut dire que je ne fréquente guère plus les exilés de retour que les citoyens ordinaires. Quoi qu'il en soit, à part les discours de l'écran domestique et des Autorités, rien de tangible n'atteste du Canada.

Le Grand Gouzi-Gouzi coupe court à mes réflexions ; il faut poursuivre l'examen de mon comportement avec les personnes d'autorité. Quel supplice de visionner mon altercation avec la marchande d'œufs frais, qui ne l'étaient que de nom, et ma véritable séance de torture chez la dentiste Lafraise 8 dont j'avais attendu pendant trois ans le rendez-vous ! À me revoir souffrir le martyr, je ne retire aucun plaisir.

Il me semble approprié d'intervenir pour demander au Grand Flic de prendre sa décision tout de suite. J'accepterai son verdict. Pas de passe-droit : les Lois précisent que nous devons examiner ensemble tous les faits rapportés. Repassons par mon attitude envers les bas échelons.

Qu'est-ce que je fais au marché d'alimentation ? Le citoyen Lapipe ! Ce pauvre vieillard a du jus de citrouille entre les oreilles. Le barbon a été exempté de la Dernière Guerre outre-mer. Il aurait pu y aller et en revenir gazé que ça ne ferait aucune différence.

Ai-je l'habitude de m'acharner sur les malheureux ? Il n'avait pas cessé de m'appeler *Lacrasse*, se croyant spirituel. De mon côté, je n'ai pu m'empêcher de remarquer son étrange ressemblance avec les cucurbitacées, l'étalage qu'il préfère. Quel tort cela lui a-t-il valu ? Il n'a même pas compris l'origine de l'hilarité des autres clients.

Le Grand Ptérodactyle, de son côté, insiste sur le respect. Il m'admoneste. Ne sais-je pas que tout le monde doit respecter les vieillards gâteux ? On en nomme même au Sénat. Je suppose que c'est en attendant le jour où l'un d'eux deviendra Grand Questeur.

— N'insultez pas le Grand Questeur ! me lance l'horrible voix ferrailleuse au volume assourdissant. Le Grand Questeur est l'un des échelons les plus élevés de la Communauté. Les vieillards gâteux n'y ont pas accès. Toutefois, la Courtoisie citoyenne exige la condescendance envers eux.

— Et les vendeurs d'assurances ?

Mais il ne plaisante pas, le Gros Intestin. En effet, se fait-il un plaisir de me le remémorer, tous les citoyens et toutes les citoyennes doivent invariablement la condescendance envers les vendeurs d'assurances. Se moquer d'eux n'est ni permis ni courtois. Il est inadmissible que j'aie pu insulter comme ça un honnête représentant qui tendait normalement de me faire souscrire à une police d'assurance contre les rôties brûlées.

Si j'enlevais ce maudit casque, je n'aurais plus à revivre les scènes désagréables où d'ai dû me défendre contre la bêtise constitutionnelle. Je précipiterais peut-être la décision au Grand Dadais. Allez, une bravade de plus ! « Puisque vous enlevez votre casque, je continuerai le rapport par lecture. L'examen des situations est obligatoire. » Je ne savais pas le Grand Concombre patient à ce point. ... Bon, remettons-le, ce casque ! Que me reste-t-il à voir encore ? Ah non, la visite des Témoins de Djéhemci ! Je vais me faire successivement :

- reprocher d'avoir interrompu les Témoins pendant qu'ils m'étourdissaient avec leur verbiage incohérent ;

- reprocher de ne pas leur avoir versé cinq unités moyennant quoi ils m'auraient abonné au catalogue trimestriel des Antiquités de Djéhemci ;

- recommander à l'avenir d'opiner du chef lorsqu'ils prétendent qu'il y a de plus en plus de catastrophes naturelles parce que certains ne respectent pas la Courtoisie citoyenne ;

- finalement, préciser que c'est bien cruel de leur avoir dit que c'étaient eux les calamités, qui se multiplient un peu trop à mon goût.

Je n'ai aucunement l'intention de payer l'amende onéreuse pour ça !

Mais, pendant que ce spectacle passe dans mon casque, mon esprit essaie d'imaginer le Canada : les murs de moustiques, les gens ridicules qui ont le droit de s'insulter et qui ne font que cela, et le froid qui tue les moustiques du jour au lendemain. Où commence le mythe ? Où finit l'histoire ? Je voudrais tellement vérifier, ne serait-ce que pour changer de la Courtoisie citoyenne.

J'en ai marre de me faire vanter le mariage avec ses avantages économiques et culturels : je ne peux supporter la vue d'autres vêtements que les miens dans ma garde-

robe. Je veux pouvoir rester dix jours sans être vu dans la rue, garder mon *after-shave* même s'il déplaît aux enfants ou à la voisine de palier, et je n'ai pas envie de payer moins cher des articles domestiques dont je n'aurais pas besoin en restant seul. Allez, Grand Potiron, présente-moi mon passé en accéléré et conclus !

— Citoyen Lacasse, répondez !

— Pardon... ? J'étais distrait.

— Cynisme, misanthropie, compulsivité et distraction, toutes ces fautes sont inscrites à votre dossier. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

— Que je suis entièrement responsable de mes actes.

— Vos contradictions internes indiquent plutôt que vous avez besoin d'une thérapie de choc. Avant de réintégrer la Communauté, il vous sera profitable d'éprouver la misère ; vous serez mieux en mesure d'apprécier la Courtoisie citoyenne. En conséquence, je vous condamne à un bannissement de trois mois, c'est-à-dire l'exil en Canada à une latitude déterminée par tirage au sort. À votre retour, si vous avez survécu, vous serez pris en charge par la Chambre de commerce. Officiers, emmenez-le !

— Je saurai enfin si le Canada existe, et, si c'est le cas, je n'en reviendrai pas !